

Groupe de travail « pharmacie chimique B » de la commission de la pharmacopée

Missions

Le groupe de travail est chargé :

- De préparer un avis sur les projets de textes et de monographies de la Commission de la Pharmacopée européenne, définie dans la série des traités n° 50 du Conseil de l'Europe, dans son domaine de compétence ;
- De donner un avis, à la demande du directeur général, sur toutes les questions relatives aux normes de la Pharmacopée.

Les membres du groupe de travail sont nommés pour une période de trois ans.

Textes de référence :

- Décision du 8 juin 2007 portant création à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé de groupes de travail

Nomination

Président : M. Michel BAUER

Membres

M. -
M. Michel BAUER
Mme Vania BERNARDES-GENISSON
Mme Sandrine CHIAPPINI
M. -
M. Jean-Pierre ETCHEGARAY
M. -
M. Yves-Michel GINOT
Mme Danièle GONCALVES
Mme Christine HERRENKNECHT-TROTTMANN
M. Jean-Pierre MONTET
M. Gabriel MUZARD
M.-
M. Frédéric POMMARAT
M. Jacques ROTGER

Textes de référence :

- Décision du 8 juin 2007 portant nomination à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé du groupe de travail Pharmacopée - pharmacie chimique B